



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-120157>

Département(s) de publication : **64, 33, 47, 40**

Annonce n° **25-120157**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : DRAC Nouvelle Aquitaine

Correspondant : MME CHARPENTIER Adeline, Ingénieur du patrimoine

Adresse : 54 rue Magendie, 33074 Bordeaux cedex

Coordonnées :

Courriel : adeline.charpentier@culture.gouv.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Cette intervention permettra de finir la restauration des élévations sur la place Jacques Portes, de restaurer l'élévation intérieure et de restaurer la toiture Nord qui est en mauvais état. La façade de l'aile Nord sera nettoyée et restaurée. L'enduit sera repris en recherche sur les zones enduites. Le rejointoiement en recherche et le remplacement de moellons assisés en recherche, est prévu s

Section 3 - Caractéristiques du marché

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures
- En cas de marché public ou d'accord-cadre passé pour les besoins de la défense, renseignements relatifs à la nationalité du candidat
- En cas de marché public ou d'accord-cadre passé pour les besoins de la défense, et si l'objet ou les conditions du marché le justifient, renseignements relatifs à l'habilitation préalable du

candidat, ou à sa demande d'habilitation préalable, en application des articles R. 2311-1 et suivants du code de la défense, relatifs à la protection du secret de la défense nationale

- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire ATTR11, Acte d'engagement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-attribution-marches-2016>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 20/11/2025 à 09:00

Délai minimum de validité des offres :

Section 11 - Autres renseignements

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Contact : Plateforme des marchés de l'Etat

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2875167&orgAcronyme=f5j>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1 Echafaudage - TF** : Mise en place d'un échafaudage de pied extérieur façade Nord partie Est ainsi que d'un échafaudage de pied extérieur avec planchers équipés en partie haute. Installation d'une sapine d'approvisionnement côté Nord, filets de protection, palissade en pied d'échafaudage côté Nord et mise en place d'un parapluie sur l'ensemble des couvertures partie Est de l'aile Nord. TO1 : Mise en place d'un échafaudage de pied extérieur façade Nord partie Ouest y compris en appui sur terrasse bastionnée, ainsi que d'un échafaudage de pied extérieur sur la façade de la tour Nord-ouest. Installation d'une sapine d'approvisionnement en pied de la tour Nord-Ouest, filets de protection et protection de la terrasse et de la coursive, palissade en pied d'échafaudage côté Nord et mise en place d'un parapluie sur l'ensemble des couvertures partie Ouest de l'aile Nord.
- **Lot(s) 2 Maçonnerie - Pierre de taille - TF** : le présent lot aura à sa charge les installations de chantier. Les maçonneries seront restaurées uniquement sur la façade Nord de l'aile Nord partie Est, qui ont été en partie nettoyées lors des travaux de 2024. Un rejointoiement en recherche ainsi qu'une reprise des enduits en recherche et un remplacement des pierres de tailles dégradées seront réalisés sur l'ensemble des élévations Nord partie Est. Les corniches en pierres moulurées seront également remplacées en recherche, côté Nord et côté Sud (façade sur cour principale) de l'aile Nord partie Est. L'ensemble des pierres remplacées seront de caractéristiques identiques à l'existant. La cheminée instable du logis Nord-Est, sur le pan Nord de la couverture, sera déposée. Les réseaux d'extraction de la VMC seront déviés vers le conduit du pan Sud. Les entourages de cheminées conservées seront repris en cuivre et les couronnements seront remplacés par des tuiles de courants sur forme de pente à la chaux. Application d'une eau f
- **Lot(s) 3 Charpente - Couverture - TF** : Logis Nord-Est + escalier : Les couvertures de l'aile Nord seront refaites à neuf en tuiles plates neuves vieillies, du même type que celles posées sur la cathédrale. L'ensemble des faîtages et arêtiers seront également refaits à l'identique. Les couvertures seront pourvues d'un voligeage en sapin pour les parties courantes et d'un voligeage en peuplier en couches croisées pour la Tour Nord-Ouest, avec un débord en chêne. Un liteauage neuf sera restitué sur l'ensemble des couvertures en tuiles plates. Les planches de rives à l'égout seront déposées sur la Tour Nord-Ouest. L'espacement entre chevrons dégagé après l'enlèvement de ces planches de rives à l'égout favorisa la nidification des espèces protégées présente sur le site du Château-Vieux. Les bois de charpente seront repris en recherche (pièces d'assemblage et chevrons formant ferme). Le profil des chevrons sera allégé sur les débords apparents de la Tour Nord-Ouest par une coupe biaise. Le terrasson métallique sera refait

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/10/2025